

# Inscriptions à l'école maternelle

## RPI Petit Palais et Cornemps – Saint Sauveur de Puynormand

**Les inscriptions des enfants à l'école maternelle  
pour la rentrée de septembre 2018  
ont commencé.**

***Prenez contact au plus vite!***

Tous les enfants nés en 2015 et avant seront admis à l'école maternelle. Les enfants nés en 2016 seront inscrits sur une liste d'attente et admis à l'école si les effectifs le permettent et en fonction de leur aptitude à la vie en collectivité.

- **Prenez d'abord contact avec la mairie de Saint Sauveur de Puynormand** afin d'obtenir le certificat d'inscription pour l'année scolaire 2018-2019 (tél 05 57 69 62 63) ;
- **Prenez ensuite un rendez-vous avec la directrice de l'école** qui procédera à l'admission de votre enfant en téléphonant au **05 57 69 78 40** (aux heures de classe, laissez un message sur le répondeur avec vos coordonnées)

Les pièces administratives à fournir le jour du rendez-vous : certificat d'inscription délivré par la mairie, livret de famille, carnet de santé à jour (DT/Polio).

**Si vous connaissez des parents qui souhaitent faire inscrire leur enfant, merci de leur communiquer cette information.**

# Inscriptions à l'école maternelle

## RPI Petit Palais et Cornemps – Saint Sauveur de Puynormand

**Les inscriptions des enfants à l'école maternelle  
pour la rentrée de septembre 2018  
ont commencé.**

***Prenez contact au plus vite!***

Tous les enfants nés en 2015 et avant seront admis à l'école maternelle. Les enfants nés en 2016 seront inscrits sur une liste d'attente et admis à l'école si les effectifs le permettent et en fonction de leur aptitude à la vie en collectivité.

- **Prenez d'abord contact avec la mairie de Saint Sauveur de Puynormand** afin d'obtenir le certificat d'inscription pour l'année scolaire 2018-2019 (tél 05 57 69 62 63) ;
- **Prenez ensuite un rendez-vous avec la directrice de l'école** qui procédera à l'admission de votre enfant en téléphonant au **05 57 69 78 40** (aux heures de classe, laissez un message sur le répondeur avec vos coordonnées)

Les pièces administratives à fournir le jour du rendez-vous : certificat d'inscription délivré par la mairie, livret de famille, carnet de santé à jour (DT/Polio).

**Si vous connaissez des parents qui souhaitent faire inscrire leur enfant, merci de leur communiquer cette information.**